

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2013**

PRESENTS : J.L. SIMON, A.M. VIELLECROZE, R. NEBOUT, T. ROUGERIE, C. SOUAL, M. BUISSON, S. BARBUT, P. PERPEROT, P. GUILLOU, J.M. POULAIN.

ABSENTE EXCUSEE : M.L. ALARCON pouvoir à C. BOULLEY.

ABSENTS : P. HOUDAS, R. BONAL, C. LEVEQUE, C. BOULLEY. Votants : 10

Convocation du 27 février 2013

Jean-Michel POULAIN est élu secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 28 JANVIER 2013 Pour : 10

POINT SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Après réunion des différentes parties concernées (enseignants, parents, mairie, associations)
La commune est partante pour 9.5 demi journées et activités périscolaires sur 2 périodes de 1 h 30 chacune (15 h – 16 h30), dès septembre 2013.
Le coût estimatif pour la commune est d'environ 1 500 € par mois.

POINT SUR LE DOSSIER DU RESTAURANT SCOLAIRE

Validation par la D.S.V. des projets de l'agence technique départementale.
L'autorisation est donnée au Maire pour déposer les dossiers de demandes de subventions (coût estimatif environ 260 000 €).
Pour : 10

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ROUTE DES PLANTES ET SECTEUR LA ROCHE BEAULIEU

L'autorisation est donnée au Maire pour la réalisation d'un dossier type « avant projet » par un bureau d'études compétent.
Pour : 10

TOURISME : INSTAURATION D'UNE TAXE DE SEJOUR

Contact avec l'office du tourisme de Périgueux pour la promotion des atouts d'Annesse et Beaulieu.

Instauration sur Annesse et Beaulieu d'une taxe de séjour (suite au départ de la CCAIV qui avait la compétence tourisme.)
Pour : 10

ENQUETE PUBLIQUE CHEMIN M. MOYRAND

Commissaire enquêtrice proposée : Mme GARGAUD de Montrem.

TRAVAUX DIVERS

Inondation à Siorac : les travaux incombent à la DRD.

Travaux D3 : réfections ponctuelles. Reprise globale de la D3 en 2014.

QUESTIONS DIVERSES

- Ateliers des assistantes maternelles : 27 mars et 24 avril
- Verger des Balans – émission sur France 2
- Préparation du budget 2013
- Gestion des ordures ménagères
- Rives du canal qui se dégradent
- Sondages sur le pont de Gravelle : Arrêté du 27/02 pour une réception le 1^{er} mars en mairie pour une fermeture du pont le 4 mars, le conseil municipal regrette l'information très tardive et la mise devant le fait accompli des représentants des collectivités et des habitants pour une fermeture de 15 jours du pont de Gravelle.
- Le conseil municipal trouve très peu visible les pré signalisation de cette fermeture par rapport à la signalisation des travaux sur la 710.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.